Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées
Québec

Rapport d'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

École St-Michel

La loi sur l'instruction publique (LIP art.75.1) prévoit que chaque établissement d'enseignement se dote d'un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte a été actualisé et adopté par le conseil d'établissement le 8 juin 2026. Le document expliquant le plan de lutte est disponible sur le site web de l'école.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art.83.1). Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble du personnel scolaire que nos élèves évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

I **Actions réalisées en 2025-2026** Les actions déployées tout au long de l'année scolaire	- ateliers sur la gestion des émotions et sur les habiletés sociales pour des élèves ciblés - récréations et dîners encadrés - accompagnement par une TES pour la modélisation - récréations en classe d'accueil pour les élèves ayant des manquements majeurs - ateliers Moozoom en classe pour tous - remise de certificats pour souligner les habiletés sociales travaillées - formation des éducatrices du SDG par la psychoéducatrice sur les interventions à privilégier auprès des élèves - intervention du policier éducateur - référer les parents à des ressources externes - activités structurées (sports, activités pour la semaine de la santé mentale)

Impacts de nos actions	- collaboration avec les parents pour la recherche de solutions - parents mobilisés pour obtenir des ressources externes

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées
Québec

Rapport d'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Les observations, constats et retombées pour les élèves, le personnel et le climat de l'école	- rencontre de concertation avec intervenants externes, participation à des PSII - sensibilisation des parents aux règles de l'école liées aux gestes de violence - amélioration du lien de confiance entre les élèves et les intervenants - comportements de non-collaboration moins fréquents pour certains élèves - sentiment d'inclusion et de contrôle des élèves en raison de la consultation concernant certaines conséquences - création de liens avec d'autres adultes, ce qui rend les interventions plus efficaces - utilisation d'un langage commun chez les élèves par suite du visionnement des vidéos de Moozoom, ce qui facilite les interventions - sentiment de fierté à la suite de la remise des certificats

Actions prévues pour 2026-2027 Les actions à prévoir. Ce qu'on souhaite maintenir, bonifier ou développer, mettre en place.	- uniformisation des interventions à travers les divers intervenants de l'école - statuer sur les étapes d'intervention et le rôle de chacun avec le personnel et diffusion de l'information à tous - sensibilisation auprès des élèves sur les règles de vie de l'école et les actions prévues quant aux comportements de violence et d'intimidation - sensibilisation auprès des parents quant aux normes de communication à l'école - ateliers sur la gestion des émotions et sur les habiletés sociales - interventions ciblées selon le plan d'intervention ou le plan d'action - concertation avec les parents et les intervenants externes - récréations modélisées - parcours actif - comité de soutien au comportement positif

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées
Québec

Rapport d'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Violence (art. 13, LIP)	**Intimidation** (art. 13, LIP)	**Violence à caractère sexuel** (P-22.1, art.1)
Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.	Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser .	Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

Ce document a été présenté au conseil d'établissement le 8 juin 2026.